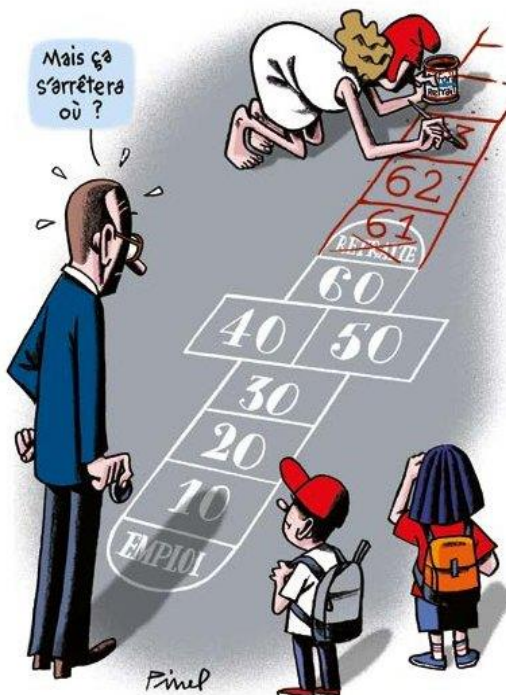


Retraites : **FO** dit **STOP**



Bureau Central, le 16/10/2019 - N° 13/19.

Les regards se tournent vers le 5 décembre !



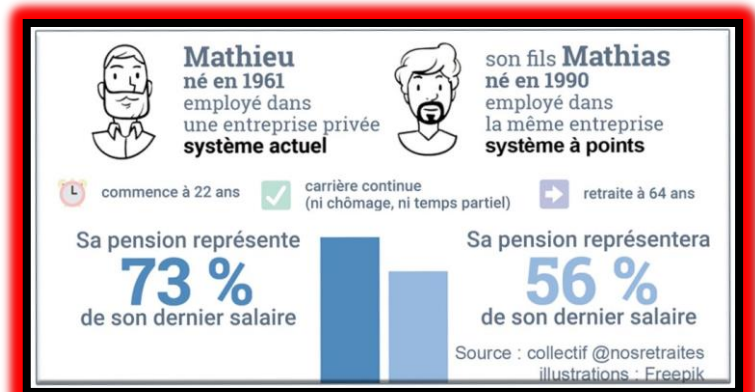
Le gouvernement a ouvert une « concertation » sur la réforme des retraites annoncée par le Président de la République. Si elle aboutissait, elle remettrait en cause l'ensemble de notre système de retraite et ses régimes.

Baisse des pensions

Plafonner à 14% du PIB (Produit Intérieur Brut) les dépenses des retraites impacterait la valeur du point fixée par le gouvernement mais aussi la contribution des retraités actuels.

Recul de l'âge de départ

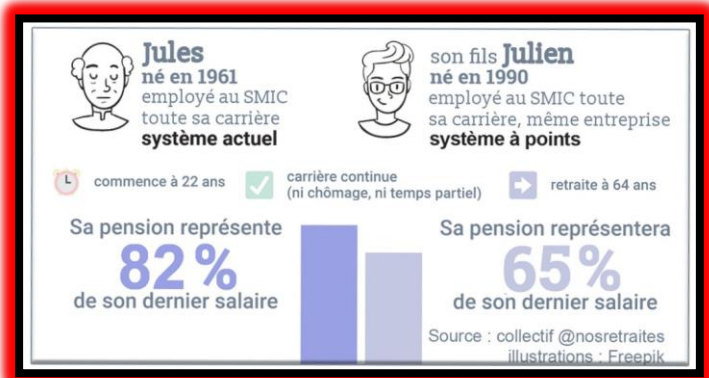
Le Président de la République a annoncé que l'âge de départ était secondaire si on se mettait d'accord sur la durée de cotisation. Quelle bonne blague ! Le résultat reste exactement le même : **nous faire travailler plus longtemps !**



Pension de réversion

L'objectif avoué est de ramener le niveau de vie du conjoint survivant à hauteur de 70% des revenus du couple avant le décès. Dans les projections, tout le monde serait perdant hormis les conjoints ayant une pension inférieure à 850 €. Le rapport Delevoye préconise, entre autres, la suppression du droit à la réversion d'une part en cas de divorce et d'autre part, avant l'âge de 62 ans

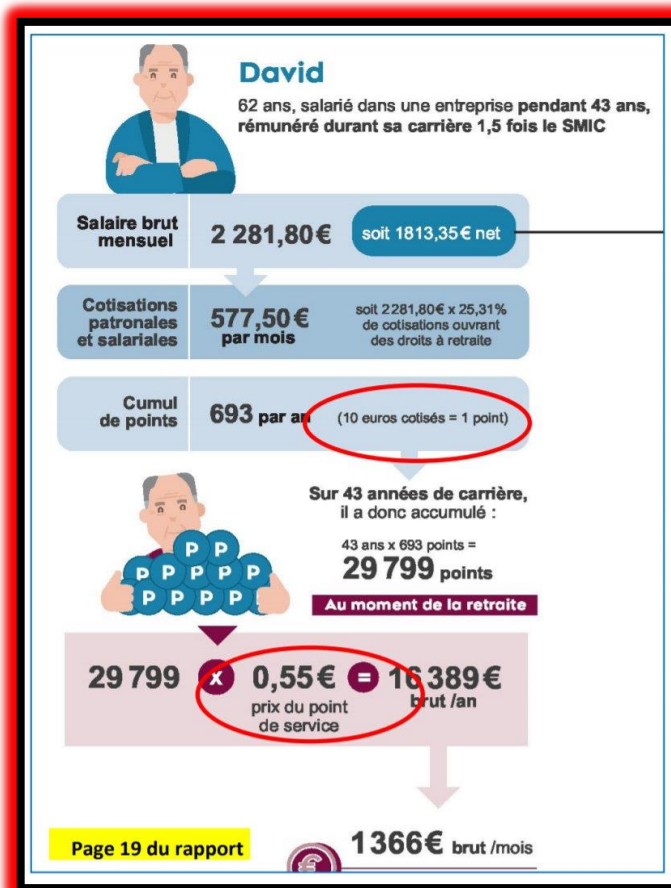
alors que la règle actuelle ouvre les droits dès 55 ans dans le privé.



Les aléas de carrière ne seraient plus absorbés, car le système par points ne pardonne pas en cas de coups durs.



FO exige le retrait du projet.



Le projet ne reculera que par une mobilisation forte, unitaire et déterminée.

Le syndicat FO Air France dépose un préavis de grève* reconductible le 5 décembre 2019

* Même si le mouvement concerne un appel sur un sujet national, la loi Diard s'applique aux salariés concernés

